



Argument

Les traumatismes de notre temps font la « Une » de nos quotidiens et de nos réseaux sociaux jusqu'à en saturer l'actualité, non sans un effet de fascination parfois.

La prise en charge, qu'elle soit médicale, psychologique ou judiciaire, affirme que la libération de la parole, et donc la reconnaissance du traumatisme, est un premier pas vers la guérison.

Une question se pose alors : un sujet confronté à un événement désigné comme traumatique, est-il pour autant traumatisé, voire victime ?

La psychanalyse postule que non.

Il est un fait clinique : nous ne sommes pas tous égaux devant ledit traumatisme. Certains tiennent mieux le coup face à de grandes catastrophes alors que d'autres s'effondrent psychologiquement face à un événement plus anodin en apparence.

Tout événement ne produit pas le même effet pour chacun, et la clinique qui nous occupe depuis Freud, est celle de la singularité en rapport avec la possibilité ou non pour un sujet de subjectiver ce qui a pu faire traumatisme pour lui.

Ainsi les traumatismes ne se valent-ils pas pour tous .

Freud s'est très tôt aperçu qu'une autre réalité dite « psychique » donne le cadre et organise davantage la réalité subjective que la banale réalité des faits.

Chacun vit son monde à partir de sa propre fenêtre fantasmatique.

Freud s'éloigne de son hypothèse première suivant laquelle le symptôme de ses patientes hystériques avait toujours pour cause un attentat sexuel effectivement subi dans l'enfance. Il renonce à sa Neurotica pour interroger la façon dont chaque sujet peut, ou non, se débrouiller avec ce qui l'agite, en fonction des possibilités de son fantasme.

Il ne s'agit pourtant pas d'invalider totalement l'existence possible de l'attentat sexuel, mais de constater que la réalité psychique –et donc le fantasme qui la sous-tend, n'est pas la réalité historique du sujet.

Ainsi les traumatismes au pluriel ne sont pas le trauma au singulier ; c'est bien ce dernier que vise la psychanalyse, qui est d'origine et qui est le lot commun de chaque parlêtre.

Constatons que la question traverse toute l'œuvre de Freud et de Lacan.

Freud donne au traumatisme une place centrale et la question du trauma reste présente dans toute son œuvre.

Lacan fait de l'entrée dans le langage le trauma structurel du parlêtre ; « tous traumatisés par le langage » dira-t-il jusqu'à créer son fameux néologisme du « traumatisme », reprenant l'idée freudienne de la situation de détresse (Hilflosigkeit) comme trauma initial de structure.

C'est à partir de ce point concernant la question des traumatismes et de leurs conséquences, pour un sujet, que la psychanalyse peut être convoquée.

Comment articuler logiquement les traumatismes de l'existence auxquels tout un chacun se trouvera confronté avec le trauma, qui intéresse la psychanalyse où ladite « pulsion de mort » freudienne que Lacan définit par « ce qui y insiste et se répète » et fait le destin structural du parlêtre ?

L'option de la psychanalyse est de s'intéresser à la singularité de la réponse d'un sujet, jamais prédictible et jamais généralisable.

En considérant le sujet de l'inconscient comme effet de langage, divisé entre désir et jouissance, non sans symptôme et sans fantasme, elle opte pour une responsabilité subjective, donnant possibilité à celui qui a été victime de traumatisme de se subjectiver et de « s'y retrouver » dans ce qui lui arrive, en tant qu'acteur de ce qui fait destin pour lui. Elle objecte au discours dominant de notre époque qui piste le traumatisme comme « cause à tout faire » du malaise du sujet de notre civilisation.

Cette journée nationale des collèges cliniques du 22 mars 2025 à Aix en Provence permettra de débattre de ce que la psychanalyse peut proposer de spécifique concernant la question des traumatismes et de leurs conséquences et d'interroger ce qui relève de la psychanalyse et ce qui n'en relève pas.

Au nom de la commission scientifique
Christophe Charles responsable de la journée nationale